



L'hiver, la saison de l'or blanc...

Bienvenue dans le parc national Banff, le tout premier des parcs nationaux du Canada! Que vous soyez à la recherche d'une aventure en famille ou d'une escapade relaxante, le meilleur moyen de découvrir ce vaste paysage de montagne en hiver consiste à sortir au grand air.

Chaussez vos bottes, fartez vos skis, enfleiez une paire de raquettes ou enfourchez un vélo à pneus surdimensionnés (VPS) pour profiter des nombreuses possibilités d'excursions hivernales.



Comment utiliser ce guide

Vous voulez explorer le parc à pied, à skis, en raquettes ou à vélo à pneus surdimensionnés? Ce guide énumère les sentiers recommandés pour chaque activité.

Avant de partir en excursion, arrêtez-vous à un centre d'accueil de Parcs Canada ou consultez le site parcs.canada.ca/banff-sentiers pour connaître l'état des sentiers et les fermetures.

Quel que soit le sentier choisi, il importe de bien vous préparer, car les conditions peuvent changer rapidement. Des sentiers faciles et modérés peuvent devenir difficiles si le temps se gâte, si la chaussée se glace ou si la visibilité diminue.

● FACILE

- Convient à tous les visiteurs, y compris à ceux qui ont une expérience nulle ou très limitée des sentiers.
- Terrain plat ou légèrement ondulé.
- Dénivelé négligeable ou nul.

■ MODÉRÉ

- Convient à la plupart des visiteurs qui ont une expérience de base des sentiers.
- Terrain légèrement ondulé présentant de courts tronçons escarpés.
- Dénivelé modéré.

Les sentiers du parc sont polyvalents, ce qui signifie que vous pourriez y rencontrer des cyclistes au cours d'une randonnée à pied ou des skieurs au cours d'une excursion en raquettes.

Soyez prévoyant et préparez-vous en conséquence

Sécurité en hiver

Vous êtes responsable de votre sécurité. Les activités récréatives en plein air comportent toujours des risques. Même de courtes excursions à partir de la ville de Banff peuvent avoir de graves conséquences.

- Demandez conseil au personnel d'un centre d'accueil de Parcs Canada pour planifier vos excursions.
- Consultez le site parcs.canada.ca/banff-sentiers pour obtenir de l'information à jour sur l'état des sentiers, les avertissements et les fermetures.
- Lorsque la chaussée est glacée, les bâtons de randonnée et les crampons peuvent rendre la marche hivernale beaucoup plus sécuritaire et agréable.
- Étudiez les descriptions et les cartes avant de partir et choisissez toujours un sentier convenant au membre le moins expérimenté de votre groupe.
- Dites à quelqu'un où vous allez, quand vous comptez être de retour et qui appeler si vous êtes en retard.
- En hiver, l'état des sentiers et les dangers peuvent changer tout au long de la journée. Consultez les bulletins météorologiques et tenez-vous prêt à affronter un changement de conditions météorologiques et des urgences.
- Pendant les mois d'hiver, les dangers sont variés : avalanches, désorientation, glace mince, hypothermie et engelures.
- De novembre à mars, assurez-vous que votre véhicule est bien préparé pour l'hiver. Les pneus d'hiver sont obligatoires sur certaines routes. Consultez le site parcs.canada.ca/conduite-banff pour obtenir des détails sur la conduite sécuritaire en hiver et le site 511.alberta.ca pour connaître l'état des routes.

Risque d'avalanche

La saison des avalanches s'étend de novembre à juin. En montagne, même une courte promenade peut vous mener en terrain avalancheux. Dans ce guide, les sentiers qui présentent des dangers connus sont indiqués par un symbole d'avalanche. Si vous vous éloignez des sentiers balisés ou si vous franchissez un panneau annonçant des risques d'avalanche, vous devez présumer que vous êtes au pays des avalanches – votre groupe doit être bien préparé et posséder les connaissances, les compétences et l'équipement appropriés.

Consultez le bulletin d'avalanche le plus récent à un centre d'accueil de Parcs Canada ou sur le site avalanche.ca (en anglais seulement, sauf pour les bulletins des parcs nationaux). Pour en savoir plus sur les déplacements dans l'arrière-pays et les consignes à suivre afin de rester en sécurité en montagne, consultez le site parcssecuritemontagne.ca.

Matériel à apporter

- Guide et carte du sentier
- Bouteille ou thermos rempli d'eau
- Nourriture à forte teneur énergétique
- Gaz poivré
- Bâtons de randonnée et crampons à glace
- Trousse de premiers soins et trousse de réparation
- Couverture d'urgence légère, bougie et briquet ou allumettes à l'épreuve de l'eau
- Lampe frontale ou lampe de poche avec piles de rechange
- Tuque ou chapeau chaud et gants
- Écran solaire et lunettes de soleil
- Chauffe-mains et chauffe-orteils
- Vêtements de rechange qui vous tiendront au chaud en cas d'urgence
- Téléphone cellulaire ou dispositif de communication par satellite
- Casque de protection si vous faites du vélo

Pour en savoir davantage sur le matériel à apporter en excursion en hiver, consultez le site parcssecuritemontagne.ca.

Vélos électriques

Dans le parc national Banff, les vélos électriques (à assistance électrique au pédalage) sont autorisés seulement sur les routes et les sentiers dont la description s'accompagne du symbole du vélo électrique. Consultez le site parcs.canada.ca/velo-electrique-banff pour en savoir davantage.

Service de transport en commun Roam

Les sentiers marqués du symbole de l'autobus sont accessibles par les transports en commun. Le nombre de places sur les supports à vélos est limité sur les autobus. Les skis et les raquettes sont autorisés à bord. Rendez-vous au comptoir de service du transporteur Roam au Centre d'accueil de Banff ou consultez le site roamtransit.com (en anglais seulement) pour obtenir des cartes et des détails sur les tarifs et les horaires.



Chiens

Les chiens causent du stress aux animaux sauvages, parce qu'ils peuvent être perçus comme une menace. Les chiens sans laisse peuvent déclencher des comportements agressifs chez des espèces comme le couguar et le wapiti. Pour prévenir toute situation dangereuse pour vous-même, votre chien, les animaux sauvages et les autres visiteurs :

- Tenez votre chien en laisse et conservez-en la maîtrise physique en tout temps;
- Ramassez ses excréments et jetez-les dans une poubelle à l'épreuve de la faune.

Les chiens ne sont pas autorisés sur certains sentiers. Lisez la description des sentiers ou consultez le site parcs.canada.ca/banff-sentiers pour en savoir davantage.

Étiquette des sentiers

Dans le parc national Banff, nous partageons les sentiers :

- La partie tracée du sentier est **réservée** au ski classique. La voie damée à plat est destinée aux autres usagers.
- Veillez ne faire de la marche et du vélo que sur la neige compactée pour éviter de créer des ornières. Si vos pieds ou vos pneus s'enfoncent à plus de 2,5 cm, la neige est trop molle.
- À la montée, cédez le passage aux skieurs et aux cyclistes qui descendent.
- Si vous tombez, rangez-vous à l'écart de la piste le plus vite possible.
- Pour prendre une pause, rangez-vous sur le côté de la piste afin de laisser la voie libre aux autres.
- Ne laissez aucune trace. Rapportez tout ce que vous apportez.

Cyclistes : Cédez le passage à tous les usagers.



Skieurs : Cédez le passage aux skieurs qui descendent.



Traçage pour le ski classique



Damage à plat pour les autres usagers

Légende

- | | | | |
|--|---|--|--------------------------------|
| | Recommandé pour la randonnée hivernale | | Chiens en laisse en tout temps |
| | Recommandé pour la raquette | | Chiens interdits |
| | Recommandé pour le vélo à pneus surdimensionnés (VPS) | | Vélos interdits |
| | Recommandé pour le ski de fond | | Risque d'avalanche |
| | Vélos électriques (à assistance électrique au pédalage) autorisés | | |

Sentiers recommandés pour le ski de fond

1 Pistes du mont Tunnel

8 km de boucles
Gain d'altitude nul

Point de départ : Entrée du terrain de caravanning du Mont-Tunnel



Cette piste vous offre des vues sur la vallée tout en traversant une forêt entrecoupée de clairières. Elle est tracée lorsqu'il y a suffisamment de neige. Les skieurs chevronnés peuvent se rendre jusqu'au gîte Sundance Lodge. **Les pentes sont parfois glacées.**

Deux campings fermés pendant la basse saison offrent aux skieurs novices un endroit idéal pour faire l'essai d'un nouveau sport. Obtenez votre dose de conditionnement physique de soirée en parcourant 2,6 km de pistes éclairées dans le terrain de caravanning ou explorez les boucles tranquilles qui traversent la forêt du camping Village 1 (5,4 km). **Les chiens sont interdits sur les pistes de ski.**

2 Rivière Spray – Tronçon ouest

5,6 km aller seulement, depuis le point de départ du tronçon ouest jusqu'au pont de la rivière Spray
Gain d'altitude de 105 m, perte d'altitude de 70 m
Point de départ : Point de départ du tronçon ouest du sentier de la Rivière-Spray, derrière le complexe Fairmont Banff Springs



Cette piste double avec voie de patinage, l'une des préférées des résidents, ondule dans une vallée de rivière pittoresque. Apportez une collation; il y a une aire de pique-nique près du pont, au bord de la rivière. **Risque d'avalanche : De 4,5 à 5 km du point de départ, la rivière Spray est exposée aux couleurs d'avalanche du mont Sulphur. Ne vous arrêtez pas dans ce secteur.**

3 Ruisseau Healy

5,5 km aller seulement, depuis le point de départ du sentier du Ruisseau-Healy/Ruisseau-Brewster jusqu'à l'intersection du sentier du Canyon-Sundance
Gain d'altitude de 95 m, perte d'altitude de 100 m
Point de départ du tronçon ouest : Point de départ du sentier du Ruisseau-Healy/Ruisseau-Brewster, sur la route de la station de ski Sunshine Village
Point de départ du tronçon est : Lieu historique national Cave and Basin. Commencez votre excursion sur le sentier Sundance, à l'ouest du bâtiment.



Ce sentier boisé situé à proximité de la ville vous donne un avant-goût de l'arrière-pays. Il est tracé lorsque la couche de neige est suffisante. Pour un trajet plus court (aller seulement), faites-vous déposer au point de départ du sentier du Ruisseau-Healy/Ruisseau-Brewster et regagnez la ville à skis ou à vélo. Empruntez le court sentier qui longe l'avenue Cave pour accéder au pont de l'avenue Banff.

4a 4b Vallée de la Cascade

4a) 6,3 km aller seulement jusqu'au pont de la rivière Cascade
Gain d'altitude de 135 m, perte d'altitude de 50 m
4a + 4b) 15,1 km aller seulement
Gain d'altitude de 250 m, perte d'altitude de 85 m
Point de départ : Stationnement de l'aire de fréquentation diurne du Lac-Minnewanka



Cette piste large débute par une trace double avec voie de patinage jusqu'au pont de la rivière Cascade. Elle est réduite à une seule trace sur un agréable terrain ondulé pour le reste du parcours jusqu'au ruisseau Stoney. Profitez d'une descente amusante au retour. Pour ajouter 2 km (aller-retour) à votre excursion, empruntez la piste menant à Upper Bankhead.



Vallée de la Cascade

5a 5b Échangeur Castle Junction

5a) 3,9 km de pistes
Gain d'altitude négligeable
5b) 5 km aller seulement
Gain d'altitude négligeable
Point de départ : Aire de stationnement sur la route menant à l'auberge HI, au sud de l'échangeur Castle Junction



Pistes à voie unique interrelées qui sinuent dans une forêt d'épinettes. La piste principale relie l'échangeur Castle Junction au point de départ du sentier du Point-de-Vue-Castle, le long de la promenade de la Vallée-de-la-Bow (route 1A).

6 2 24 Ruisseau Goat et rivière Spray

19 km aller seulement
Gain d'altitude de 435 m, perte d'altitude de 160 m
Point de départ du sentier du Ruisseau-Goat : À 8 km au sud de Canmore, le long de la route des Lacs-Spray
Point de départ du sentier de la Rivière-Spray (tronçon ouest) : Aire de stationnement derrière le complexe Fairmont Banff Springs



La piste tracée est réservée aux skieurs, tandis que la voie damée sur terrain plat se parcourt à vélo dans les deux sens. La plupart des usagers commencent leur excursion au point de départ du sentier du Ruisseau-Goat, en amont de Canmore, pour pouvoir profiter d'une descente presque soutenue jusqu'à Banff. **Véhicule recommandé. En hiver, les vélos sont interdits sur le tronçon ouest du sentier de la Rivière-Spray (n° 2) et doivent rester sur le tronçon est (n° 24). Risque d'avalanche : De 4,5 à 5 km du point de départ, la rivière Spray est exposée aux couleurs d'avalanche du mont Sulphur. Ne vous arrêtez pas dans ce secteur.**

7 Ruisseau jusqu'au mont Tunnel

11,1 km aller seulement (2,6 km jusqu'à l'intersection du sentier du Ruisseau-Brewster et 8,5 km jusqu'au gîte Sundance Lodge)
Gain d'altitude de 315 m, perte d'altitude de 150 m
Point de départ : Point de départ du sentier du Ruisseau-Healy/Ruisseau-Brewster, le long de la route d'accès à la station de ski Sunshine Village



Cette piste vous offre des vues sur la vallée tout en traversant une forêt entrecoupée de clairières. Elle est tracée lorsqu'il y a suffisamment de neige. Les skieurs chevronnés peuvent se rendre jusqu'au gîte Sundance Lodge. **Les pentes sont parfois glacées.**

Sentiers recommandés pour la raquette

Les conditions d'enneigement sont les meilleures après une chute de neige.

8 Promenade du Mont-Tunnel

2 km aller seulement
Gain d'altitude de 130 m, perte d'altitude de 135 m
Point de départ : Barrière fermée à l'intersection de la promenade du Mont-Tunnel et de St. Julien Road



Cette route, fermée aux véhicules en hiver, offre des vues exceptionnelles sur le mont Cascade. Elle communique avec le sentier qui relie Surprise Corner aux cheminées des fées (n° 11).



9 Lac Johnson

Boucle de 2,8 km
Gain d'altitude négligeable
Point de départ : Aire de fréquentation diurne du Lac-Johnson



La piste suit la rive du lac et vous donne accès à des vues sur les monts Cascade et Rundle. Cette forêt de douglas verts, d'épinettes et de pins se trouve dans l'écorçage montagnarde, la zone biologique la plus riche du parc national Banff.

10 De Surprise Corner aux cheminées des fées

4,8 km aller seulement
Gain d'altitude de 115 m, perte d'altitude de 90 m
Point de départ : Surprise Corner, à l'extrémité est de la rue Buffalo



Cette piste ensoleillée vous permet d'admirer de splendides paysages jusqu'au belvédère des Cheminées-des-Fées. Essayez de repérer des animaux sauvages et faites attention aux tronçons glacés. Vous pouvez faire une boucle ou regagner la ville par la route du Mont-Tunnel.

11 Tronçon supérieur du sentier Stoney

Boucle de 4,8 km
Gain d'altitude de 205 m
Point de départ : Pavillon à l'extrémité sud du stationnement de la station de ski Norquay



Cette piste étroite grimpe en forêt jusqu'au point de vue Stoney, d'où vous pouvez admirer le mont Cascade et la vallée de la Bow en contrebas. De là, poursuivez votre route vers le nord et descendez sur un sentier qui serpente en amont du pavillon de la station de ski.

12 24a Versant ouest du mont Sulphur

7,8 km aller seulement
Gain d'altitude de 885 m
Point de départ : Lieu historique national Cave and Basin. Commencez votre excursion sur le sentier Sundance, à l'ouest du bâtiment.



Suivez le sentier Sundance sur 2,6 km jusqu'à l'intersection, où vous trouverez le sentier du Versant-Ouest-du-Mont-Sulphur qui s'étend vers l'est. De là, les raquetteurs et les randonneurs munis de crampons à glace peuvent grimper de manière soutenue sur cet ancien chemin d'accès à la station météorologique.

13 Sources Ink Pots par les prés Moose

5,6 km aller seulement
Gain d'altitude de 340 m, perte d'altitude de 130 m
Point de départ : Point de départ du sentier du Ruisseau-Johnston, au stationnement des prés Moose



Solution de rechange calme au populaire sentier du Canyon-Johnston, ce sentier grimpe dans une forêt dense jusqu'à un pré ouvert où coulent des sources minérales aux couleurs vives.

Sentiers recommandés pour la marche hivernale

Les sentiers peuvent être glacés en hiver. Nous vous recommandons donc de vous munir de crampons et de bâtons de marche. Les crampons sont conçus de manière à ce que vous puissiez les enfiler par-dessus vos chaussures ou vos bottes. Vous pouvez en acheter au Centre d'accueil de Banff, au 224, avenue Banff, et dans la plupart des boutiques d'accessoires de plein air de Banff.



Crampons à glace

14 Sentier Fenland

Boucle de 2,1 km
Gain d'altitude nul
Point de départ : Stationnement du sentier Fenland, à l'ouest de la route du Mont-Norquay. Le point de départ se trouve à 1,5 km (20 minutes de marche) du centre-ville de Banff.



Ce sentier d'interprétation traverse une forêt de vieilles épinettes. Excellent pour les jeunes familles. Pour une promenade plus longue depuis Banff, partez du parc Central et suivez la rivière Bow jusqu'au point de départ du sentier Fenland. Dirigez-vous vers l'est, juste au-delà des voies ferrées, sur la route du Mont-Norquay (0,9 km aller seulement).

15 Boucle du Marais

Boucle de 2,8 km
Gain d'altitude négligeable
Point de départ : Stationnement du lieu historique national Cave and Basin



Ce sentier fait le tour d'un marais, dans la vaste étendue de la vallée de la Bow. Il grouille d'oiseaux en hiver. Il s'agit aussi d'un excellent endroit pour voir des pistes d'animalux.

16 Raccourcement Spray

2 km aller seulement
Gain d'altitude négligeable
Point de départ : Gareez-vous à l'aire de fréquentation diurne des Chutes-Bow, et franchissez la barrière, puis le pont. Suivez le chemin du terrain de golf sur 350 m jusqu'au pavillon marquant le point de départ du tronçon est du sentier de la Rivière-Spray, à votre droite. Au-delà du pavillon, dirigez-vous vers le sud-ouest et tournez à gauche sur le sentier le plus proche de la rivière Spray.



Ce court sentier situé non loin de la ville relie les tronçons est et ouest du sentier de la Rivière-Spray par un joli petit pont. **Si la chaussée est glacée, nous vous recommandons fortement des crampons à glace.**

17 Canyon Stewart

1,5 km aller seulement
Gain d'altitude négligeable
Point de départ : Aire de fréquentation diurne du Lac-Minnewanka, pavillon au fond de l'aire de pique-nique



Explorez la rivière Cascade, qui se jette dans le plus grand lac du parc national Banff. La chaussée peut être très glacée, surtout au printemps.



De Surprise Corner aux cheminées des fées

18a 18b Canyon Johnston

19a) 1,2 km aller seulement jusqu'aux chutes inférieures
Gain d'altitude de 50 m
19a + 19b) 2,5 km aller seulement jusqu'aux chutes supérieures
Gain d'altitude de 120 m
Point de départ : Aire de fréquentation diurne du Canyon-Johnston



Pénétrez dans les profondeurs du canyon sur des sentiers larges et des ponts étroits ponvés de mains courantes pour gagner les chutes inférieures ou les spectaculaires chutes supérieures – une voie glacée de 30 m de hauteur. **Le sentier est habituellement très glissant ; il est fortement recommandé de porter des crampons.** Poursuivez votre route sur 3,2 km au-delà des chutes supérieures pour vous rendre aux sources Ink Pots.

19 Sommet du mont Tunnel

2,4 km aller seulement
Gain d'altitude de 260 m
Point de départ : Stationnement inférieur de St. Julien Road. Le point de départ se trouve à 1 km (15 minutes de marche) du centre-ville de Banff.



Gagnez le sommet d'une montagne au cœur de la ville de Banff pour admirer le panorama spectaculaire de la ville et de la vallée de la Bow. Ce sentier escarpé peut être extrêmement glacé. **Il est fortement recommandé de vous munir de crampons et de bâtons de marche.**

20 Mont Sulphur

5,5 km jusqu'à la station supérieure du téléphérique et 0,5 km jusqu'au pic Sanson
Gain d'altitude de 655 m
Point de départ : Stationnement des sources thermales Upper Hot Springs



Les lacs qui sillonnent les pentes du mont Sulphur vous permettent de grimper de façon constante jusqu'à la vallée de la Bow tout en serpentant sur ses panoramas saisissants. De là, parcourez 0,5 km sur le trottoir de bois pour longer une crête qui mène au pic Sanson. Vous y trouverez d'autres panoramas splendides, la station d'étude des rayons cosmiques du Mont-Sulphur (qui est aujourd'hui un lieu historique national) ainsi que l'observatoire météorologique de 1903. **Si la chaussée est glacée, nous vous recommandons fortement des crampons à glace.**
Risque d'avalanche : Ce sentier borde des zones avalanches dangereuses. Ne vous en écarter pas.

21 24a 24b Canyon Sundance

3,7 km aller seulement et boucle de 2,1 km
Gain d'altitude de 155 m, perte d'altitude de 60 m
Point de départ : Lieu historique national Cave and Basin. Commencez votre excursion sur le sentier Sundance, à l'ouest du bâtiment.



Suivez le sentier Sundance pour accéder à cette boucle modérément difficile dans le canyon. **Les bicyclettes ne sont pas autorisées au-delà des supports à vélos. La chaussée peut être glacée; il est fortement recommandé de vous munir de crampons à glace.**

Sentiers recommandés pour le VPS

Les pneus surdimensionnés élargissent la surface de contact et garantissent un trajet sans heurts sur de la neige dure. Cependant, les épaisses couches de neige fraîche et le temps doux compliquent les déplacements et entraînent la formation d'ornières. Si vos pneus s'enfoncent à plus de 2,5 cm de profondeur, c



Recommandé pour le ski de fond

- 1** Pistes de boucles nul
8 km d'altitude nul
- 2** Rivière Spray – Tronçon ouest
5,6 km aller seulement, depuis le point de départ du tronçon ouest, jusqu'au pont de la rivière Spray.
Gain d'altitude de 70 m
- 3** Ruisseau Healy
5,5 km aller seulement, depuis le point de départ du sentier du sentier du Canyon-Sundance
Gain d'altitude de 95 m, perte d'altitude de 100 m
- 4a** Vallée de la Cascade
Jai 6,3 km aller seulement jusqu'au pont de la rivière Cascade
Gain d'altitude de 135 m, perte d'altitude de 50 m
4a + 4b) 15,1 km aller seulement
Gain d'altitude de 250 m, perte d'altitude de 95 m
- 4b** Échangeur-Castle Junction
50,3,9 km de pistes
Gain d'altitude négligeable
50,5 km aller seulement
Gain d'altitude négligeable
- 5a** Ruisseau Goat et rivière Spray
19 km aller seulement
Gain d'altitude de 435 m, perte d'altitude de 160 m
- 6**
- 7**

Pour vous renseigner sur les sentiers du secteur de Lake Louise, consultez le Guide des excursions hivernales – Secteur de Lake Louise.



LÉGENDE

- Recommandé pour le ski de fond
- Recommandé pour la raquette
- Recommandé pour la randonnée hivernale
- Recommandé pour le vélo à pneus surdimensionnés
- Sentiers de la ville de Banff
- Route
- Route fermée aux véhicules en hiver
- Restriction d'accès
- Limite du parc
- Risque d'avalanche
- Centre d'accueil
- Toilettes
- Police
- Stationnement
- Camping
- Camping de l'arrière-pays
- Aire de pique-nique
- Belvédère
- Pont
- Abri de pique-nique
- Hébergement
- Téléphonique
- Station de ski
- Sources thermales
- Arrêt d'autobus Roam
- Vélos interdits
- Chiens interdits

VOUS N'AVEZ PLUS BESOIN DE GÉOPLANET?
Régionalisez la une présentation du parc ou tombez-le à quelqun qui pourra le féliciter.
PARLEZ-NOUS DE VOTRE EXCURSION!
Envoyez vos commentaires à l'adresse banffinfo@pc.gc.ca.



Recommandé pour la raquette

- 8** Promenade du Mont-Tunnel
2 km aller seulement
Gain d'altitude de 130 m, perte d'altitude de 135 m
- 9** Lac Johnson
Boucle de 2,8 km
Gain d'altitude négligeable
- 9** De Surprise Corner aux cheminées des fées
4,8 km aller seulement
Gain d'altitude de 115 m, perte d'altitude de 90 m
- 10** Tronçon supérieur du sentier Stoney
Boucle de 5,1 km
Gain d'altitude de 205 m
- 11**
- 12** Versant ouest du mont Sulphur
7,8 km aller seulement
Gain d'altitude de 885 m
- 24a**
- 13** Sources Ink Pots par les prés Moose
5,6 km aller seulement
Gain d'altitude de 340 m, perte d'altitude de 130 m

Rendez-vous au comptoir de service du transporteur Roam au Centre d'accueil de Banff ou consultez le site roam.ca pour connaître les itinéraires, les horaires et des détails sur les tarifs et les forfaits.



Recommandé pour la marche hivernale

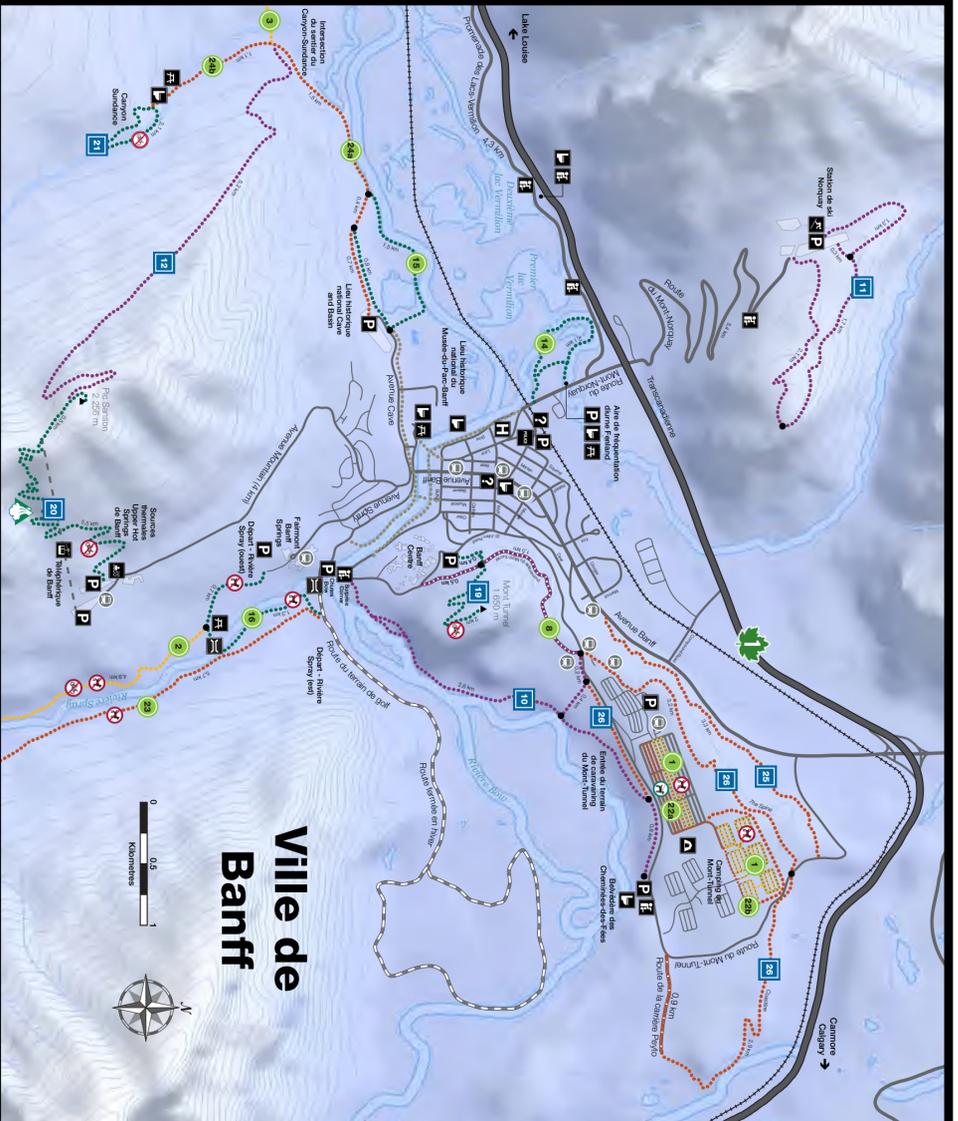
- 14** Sentier Fenland
Boucle de 2,1 km
Gain d'altitude nul
- 15** Boucle du Marais
Boucle de 2,8 km
Gain d'altitude négligeable
- 16** Raccordement Spray
2 km aller seulement
Gain d'altitude négligeable
- 17** Canyon Stewart
1,5 km aller seulement
Gain d'altitude négligeable
- 17** Canyon Johnston
19a) 1,2 km aller seulement jusqu'aux chutes inférieures
Gain d'altitude de 50 m
19a + 19b) 2,5 km aller seulement jusqu'aux chutes supérieures
Gain d'altitude de 120 m
- 19** Sommet du mont Tunnel
2,4 km aller seulement
Gain d'altitude de 260 m
- 20** Mont Sulphur
5,5 km jusqu'à la station supérieure du téléphérique et 0,5 km jusqu'au pic Sanson
Gain d'altitude de 665 m
- 21** Canyon Sundance
3,7 km aller seulement et boucle de 2,1 km
Gain d'altitude de 155 m, perte d'altitude de 80 m
- 24a**
- 24b**



Recommandé pour le VPS

- 22a** Pistes du mont Tunnel
23a) 3,4 km de pistes
Gain d'altitude nul
- 22b** Boucle de 2,5 km
Gain d'altitude négligeable
- 23** Rivière Spray – Tronçon est
5,7 km aller seulement, depuis le point de départ du tronçon est jusqu'au pont de la rivière Spray
Gain d'altitude de 135 m, perte d'altitude de 80 m
- 23a** Sentier Sundance
3,7 km aller seulement
Gain d'altitude de 75 m, perte d'altitude de 60 m
- 24a**
- 24b**
- 25** Sentier de l'Avenue-Banff
3,3 km aller seulement
Gain d'altitude de 65 m, perte d'altitude de 50 m
- 26** Boucle de la Terrasse-Tunnel
Boucle de 9,7 km
Gain d'altitude de 80 m
- 27** Lac Minnewanka
7,8 km aller seulement jusqu'à l'intersection du sentier du Col-Alymer
Gain d'altitude de 45 m, perte d'altitude de 35 m

Share the trail
Partageons le sentier



Ville de Banff

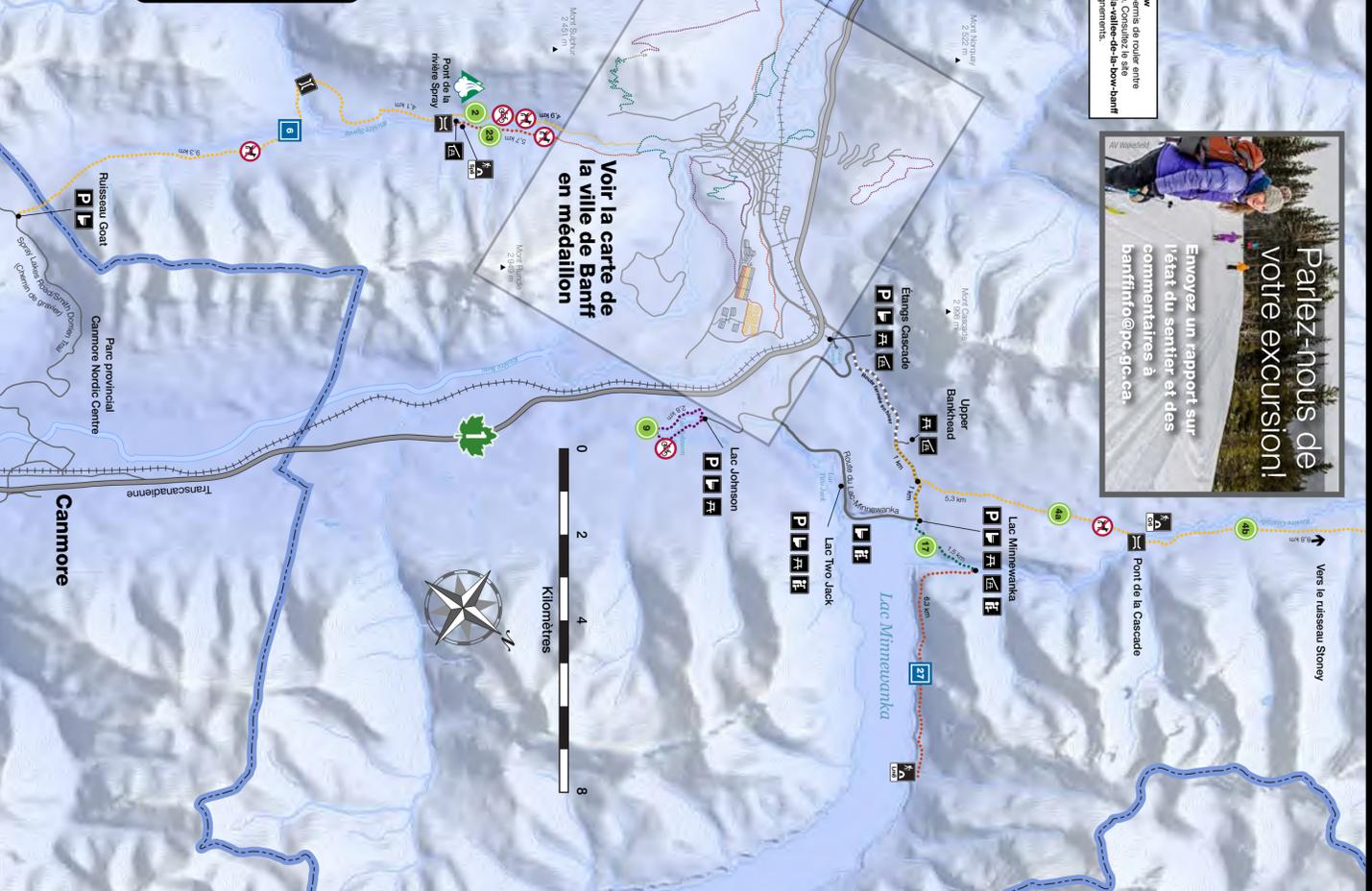
Parlez-nous de votre excursion!
Envoyez un rapport sur l'état du sentier et des commentaires à banffinfo@pc.gc.ca.

⚠ Promenade de la Vallée-de-la-Bov
Du 1^{er} mai au 31 juin, il n'est pas permis de roller entre les parcs canadiens, la promenade de la Vallée-de-la-Bov-hautif pour éviter les plus fréquents accidents.

1 Même si les ours se retiennent dans leur tanière pour les mois d'hiver, ils peuvent se réveiller en tout temps pour de courtes périodes. Le cougour, le loup et diverses autres Si vous apercevez une bête sauvage, abstenez-vous de vous en approcher. Donnez beaucoup d'espace aux animaux et observez-les de loin avec des jumelles ou un téléobjectif. Si vous voyez des pistes, évitez de les suivre en direction de l'arrière-pays. Si vous voyez des pistes, évitez de les suivre en direction de l'arrière-pays. Si vous voyez des pistes, évitez de les suivre en direction de l'arrière-pays. Si vous voyez des pistes, évitez de les suivre en direction de l'arrière-pays.



Même si les ours se retiennent dans leur tanière pour les mois d'hiver, ils peuvent se réveiller en tout temps pour de courtes périodes. Le cougour, le loup et diverses autres Si vous apercevez une bête sauvage, abstenez-vous de vous en approcher. Donnez beaucoup d'espace aux animaux et observez-les de loin avec des jumelles ou un téléobjectif. Si vous voyez des pistes, évitez de les suivre en direction de l'arrière-pays. Si vous voyez des pistes, évitez de les suivre en direction de l'arrière-pays. Si vous voyez des pistes, évitez de les suivre en direction de l'arrière-pays.



Canmore